

Cein que c'est què lè ministrès et lè z'avocats

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 44

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nombreuse, n'a pu subvenir à ses besoins, vu l'état de nullité dans lequel l'industrie de ces pays était tombée.

La famine, dans ces contrées, succéda à la disette, traînant à sa suite toutes les horreurs qui l'accompagnent. Des villages entiers furent abandonnés. Leurs habitants, fuyant la terre ingrate qui ne pouvait plus les nourrir, se répandaient en troupes dans les contrées voisines avec le délire de la mort, cherchant des personnes compatissantes qui pussent soulager la faim dont ils étaient dévorés. Tous les efforts généreux des citoyens des villes environnantes ne pouvaient suffire aux besoins de tant d'affamés. Dans leur désespoir, les uns broutaient l'herbe naissante, d'autres déterraient les cadavres d'animaux pour en faire leur nourriture. Semblables à des fantômes, hommes, femmes, enfants, traînaient leurs corps pâles et défigurés dans les campagnes et sur les routes pour chercher ces mets dégoûtants et malsains.

Ce fut alors que M. Zollikoffer, pasteur de Saint-Gall, publia une brochure intitulée : *Appel aux Suisses*, etc., dans laquelle il rendait compte des maux sans nombre qui affligeaient ces contrées, et appelait en leur faveur les secours charitables des confédérés des autres cantons. L'appel de cet homme de bien fut aussitôt entendu : De tous les points de la Suisse, des secours considérables furent adressés aux comités de bienfaisance des cantons si affreusement éprouvés, dont les habitants furent ainsi arrachés à une mort presque certaine.

Ces moyens furent encore considérablement augmentés par la magnanime générosité d'Alexandre I^{er}, empereur de Russie, qui, informé de tant de malheurs, fit remettre cent mille roubles par son ambassadeur en Suisse pour le soulagement de ces mêmes cantons ; ils le furent aussi par d'autres valeurs provenant de souscriptions recueillies dans plusieurs villes du nord de l'Allemagne et de Russie. Toutes ces sommes réunies formèrent un capital suffisant pour assurer l'existence de tant d'infortunés jusqu'aux récoltes de l'année suivante. »

Au Cercle.

Un de nos lecteurs nous adresse les lignes suivantes :

Monsieur le « Conteur »,

Je ne puis résister au désir de vous raconter le petit incident qui s'est passé l'autre jour au cercle dont je fais partie. C'était neuf heures du matin, et je venais de m'apercevoir que mon portemonnaie, dont je m'étais servi la veille au cercle pour payer une consommation, n'était plus dans ma poche. Ma première idée fut que je l'avais oublié dans

cet établissement, où je courus le réclamer. Il contenait au moins 80 fr.

— Dites-moi, fis-je au garçon, occupé à balayer le local, je dois avoir oublié ici mon portemonnaie, hier soir... N'avez-vous rien vu ?

Et voulant se donner un air malin, il me répondit :

— J'sais pas, m'sieu... faudrait voir... c'est possible.

— Voyons, l'avez-vous, oui ou non ? repris-je impatienté.

— Eh bien, oui, que je l'ai ; tenez, le voilà tel que tel, je ne l'ai pas seulement ouvert.

— Très bien, mon ami, vous êtes un brave garçon.

Et je lui glissai une pièce de 2 fr. dans la main.

Alors tout rayonnant :

— Merci, m'sieu, merci !... Mais vous avez tout de même de la chance que je l'aie trouvé avant que ces messieurs viennent !

Cette ingénuité m'a paru assez comique pour égayer un instant vos lecteurs. Si vous en jugez autrement, veuillez la mettre au panier !

Agréez, monsieur le rédacteur, etc.

Un de vos lecteurs.

A toute femme en deuil.

Sous ce titre, un magasin de Paris qui a pour enseigne : *Au Camélia*, publiée dans un almanach cette amusante réclame pour ses articles de deuil :

Parmi les magasins vantés de notre ville, Je veux en chanter un dont le mérite est grand. Et si je le distingue ici même entre mille, C'est parce qu'entre mille il est au premier rang.

Mais qui donc ne connaît à ses panneaux d'ébène, Ce magasin de deuil, malgré tout si coquet, Où toute femme au jour du malheur est certaine, En peu d'heures d'avoir un joli deuil complet.

On trouve au *Camélia*, choix sérieux, immense, D'articles très divers pour de il et demi-deuil. Et de quoi contenter aussi bien l'opulence Que celles dont le rang n'inspire pas d'orgueil.

Vous avez le manteau, vous avez la fourrure, La jupe, les bijoux, la robe et le chapeau. Le long voile et le crêpe, ainsi que la coiffure, Couronnes pour les morts et tout cela fort beau.

Cette maison depuis longtemps se recommande, Par un assortiment d'étoffes de grand choix, Et par les vêtements qu'elle fait sur commande : Qualité, façon, coupe, elle a tout à la fois.

Dans ce grand magasin où coule bien des larmes, Autant qu'on peut le faire on cherche à les tarir ; On conserve à la femme, et c'est juste, ses charmes, Belle il faut qu'elle soit jusque dans le soupir.

Où, pleurez, honorez vos morts, c'est salutaire ; Mais ne négligez pas le reste pour cela, D'autres êtres chéris sont encor sur la terre, Et vous devez aussi des devoirs à ceux-là.

Habillez-vous en noir, c'est une mode sage, Mais que ce soit toujours dans le suprême goût. Au *Camélia*, madame, allez, je vous engage, Pour deuil et demi-deuil, vous trouverez de tout.

Cein que c'est què lè menistrès et lè z'avocats.

Dou vilhio z'amis qu'aviont z'ao z'u recordà einseimblio pè Lozena, dein lào dzouvenou temps et que ne s'étiout pas revus du 'na vouarba, sè reincontront on dzo per hazà et sè démandont coumeint cein va per tsi leu.

— Diéro as-tou z'u d'einfants? se ion fà à l'autro.

— Y'é z'u dou valets.

— Ah bon ! Et que font-te ?

— Eh bin, y'èin a ion que prédzè la justice et l'autro que l'eimbrouillè.

Su la pliace d'armès.

On instruteu, on vilhio bordon, fasài exerci on ploton su la pliace d'armès, découtè lè casernès, quand on sordà sè met à cratchi perque bas.

— Qu'est-te que cein vao derè, fà l'instruteu ein vouâteint lo gaillà? veingt-quatre hàorès dè salla dè police ào mimerò cinq, po avai cratchi su lè reings; on n'est pas ice dein on sàlon ! Garde à vous !

Lo bovàiron et lo sélao.

On bovàiron qu'amavè lo tsaud dâo lhi, ne poivè pas frou lo matin. Cein sè pao assebin que cé pourro valottet avai la frougne, que l'est qu'on est tant eintoupenâ, qu'on n'est pas fotu dè sè lèvà quand bin on est on bocon reveilli. Et pi vo sèdè qu'à cé adzo lé bouébo ont lo sono pèsant et que pàovont laissi lo reldozo fèrè lo tor dâo cadran sein botsi dè sonicâ, et que lè faut reveilli s'on lè vao fèrè lèvà.

On matin que lo maitrè dâo bovàiron ein question étai eimbètà dé cein que l'étai tant tardi, lo va criâ, et coumeint l'étai on pou bordon, lài fà :

— Tسانرو دè tsaropa que t'ès, tâtse vai dè tè dépatsi ! n'as-tou pas vergogne dè restâ ào lhi quand y'a mé dè duè z'hàorès dè teimps que lo sélao est lèvà !

Lo bovàiron, qu'étai on petit bougro alleingâ, lài repond, ein sè frottant lè ge :

— Eh bin, noutron maitrè, se lo sélao sè làivè devant dzo, grand bin lài fassè ; mà por mè diabe lo pas que lo pu fèrè !

Beurre et pain.

Un boulanger achetait d'un paysan tout le beurre que celui-ci lui apportait.

Un jour, le boulanger exprima des doutes sur le poids des *matoles* de beurre, qui devaient peser trois livres chacune. Il se mit donc à les peser et, à chaque livraison, il constata plus ou moins de déficit. Enfin il perdit patience et porta plainte contre son vendeur.